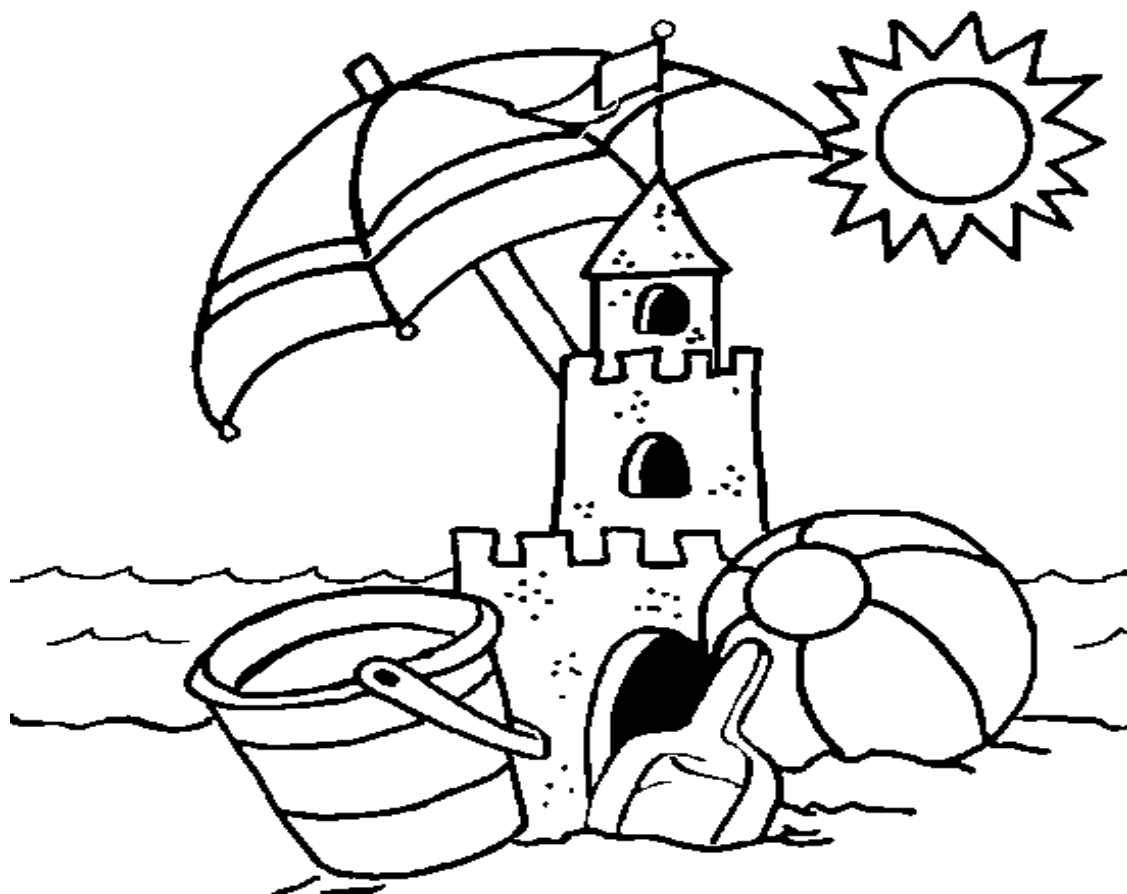




ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES VISUELLES
DE L'ESTRIE

Le Nouveau Regard

LE JOURNAL DES MEMBRES DE L'APHVE
Édition été 2021



1021 rue Belvédère sud, Sherbrooke, QC J1H 4C6

Téléphone: 819-566-4848 Télécopieur: 819-566-5913

✉ Courriel: aphve@cooptel.qc.ca

Site Web: www.aphve.com

Sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT ET NOUVELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE EN BREF !.....	4
TRANSPORT ADAPTÉ.....	9
TRANSPORT LIMOCAR.....	10
RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-INVALIDITÉ	11
LIMITATIONS VISUELLES : ENCORE PLUS DIFFICILE PENDANT LA PANDÉMIE ISOLEMENT ET PERTE D'AUTONOMIE	15
REMERCIEMENTS POUR LA SEMAINE DES BÉNÉVOLES.....	17
CONSULTATION EN ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE - GROUPES DE DISCUSSION	21
QUESTIONNAIRE MINISTÈRE DES TRANSPORTS.....	22
REMERCIEMENTS POUR LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES	24
BON ANNIVERSAIRE	25
ACTIVITÉS CAFÉ-INFO – RETOUR PROGRESSIF !.....	26

LE MOT DU PRÉSIDENT ET NOUVELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bonjour à tous les membres de l'APHVE ainsi qu'à tous les abonnés du journal Le Nouveau Regard. Comme vous le voyez avec ce numéro, nous tentons de reprendre notre rythme de 4 numéros par an. La pandémie a perturbé plusieurs aspects de nos vies, mais grâce à la vaccination nous entrevoyons la reprise de plusieurs de nos activités.

Ne croyez pas que le conseil d'administration ni la permanence soient restés les bras croisés depuis plus d'un an. Bien que les services aux membres aient été ralentis nos bénévoles ont effectués des centaines de téléphones de soutien, nous avons continué d'améliorer notre bâtisse en y ajoutant une enseigne annonçant l'association et Braille Atout. L'aménagement du devant de notre terrain a été embelli par des arbustes et des fleurs, nous attendons l'installation de notre remise pour le mois d'août et bien d'autres actions ont été entreprises pour garder votre association en bonne santé.

Au court de l'année nous avons entrepris de rédiger un plan stratégique pour planifier nos actions des années à venir. Dans ce plan nous planifions autant les actions pour la région de Sherbrooke que nos actions à la grandeur de l'Estrie. Ce plan stratégique vous sera présenté lors de notre prochain AGA qui se tiendra en septembre.

L'association prévoit reprendre ses activités de groupe cette automne. Nous avons déjà eu un avant-goût avec les activités de la semaine des personnes handicapées, en tenant en compte les contraintes de la santé publique nous avons pu organiser deux sorties dans des restaurants à proximité. Ces activités, bien que limitées ont permis à plusieurs membres de se rencontrer en toute sécurité. En attendant le retour de notre zone au vert, et la reprise de nos activités, prenez soin de votre santé, continuez à vous protéger et allez chercher votre deuxième dose de vaccin. Bon été à tous.

Daniel Joly, Président de l'APHVE

LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE EN BREF !

Comme mentionné par le président, l'Association est en élaboration de sa planification stratégique.

Avec les contraintes, nous avons surtout travaillé avec les membres du conseil d'administration et un consultant nous soutient dans la démarche. Nous avons fait 5 rencontres pour préciser notre mission, notre vision et les changements souhaités pour nos membres. La rédaction du plan est faite par la permanence et une première version sera disponible au début septembre.

L'association est active depuis plus de 40 ans et pour les prochaines années nous entrevoyons les défis suivants :

- Renouveaux des membres du CA
- Ajout de ressources pour la permanence et consolider l'équipe
- Augmenter la présence des membres de l'association sur les comités des organismes partenaires
- Organiser une campagne de promotion et sensibilisation
- Formaliser et documenter le continuum de services pour les personnes avec une limitation visuelles
- S'approprier des dossiers en cours et maintenir leur mise à jour afin d'informer et de mobiliser les membres

Pour chaque activité, nous retrouverons une description d'objectifs avec des actions concrètes pour les réaliser. Cet automne nous vous présenterons l'avancement du plan et nous pourrons aussi recueillir vos commentaires afin de le finaliser. Certains éléments seront inscrits dans le plan d'action qui vous est présenté à l'Assemblée générale annuelle.

Globalement, la première priorité est de positionner l'association pour les prochaines années.

NOUVELLES

EMPLOI ÉTÉ

Nous avons obtenu une subvention pour soutenir l'embauche d'une étudiante cet été. Rosalie Vachon travaille à temps plein avec la permanence depuis le 10 mai dernier. Nous avons aussi le soutien de Sarah Létourneau pour le volet administratifs 8 heures par semaine.

De plus, l'Association affichera deux postes cet été pour assurer la continuité lorsque les étudiantes retourneront aux études. Si vous connaissez des personnes intéressées elles peuvent communiquer avec la permanence.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Nous vous invitons à mettre à votre agenda la date du 22 septembre prochain pour la prochaine Assemblée générale annuelle de l'Association. Nous vous ferons parvenir les détails au début septembre. Nous aurons des postes en élections, si vous avez de l'intérêt faites nous le savoir !

PAUSE ESTIVALE - FERMETURE DES BUREAUX

Nous vous informons des dates de la pause estivale pour laquelle il y aura fermeture des bureaux pour les membres soit du : 18 juillet au 15 août 2021 ! Rosalie Vachon sera présente pour avancer les dossiers et sur rendez-vous pourra vous recevoir pour le paiement de votre renouvellement.

Bonne été !

RENOUVELLEMENT MEMBERSHIP

Le renouvellement du membership est maintenant en cours ! Vous avez reçu ou vous recevrez les détails pour le renouvellement d'ici le 7 juillet. Si vous connaissez des personnes qui sont intéressées à devenir membres vous pouvez les inviter à communiquer avec la permanence au 819-566-4848

Le coût pour l'adhésion ou le renouvellement 2021-2022 est de 10 \$.

L'APHVE vous offre deux modalités afin de payer ces frais :

1. Vous pouvez réserver un rendez-vous pour venir porter l'argent directement à l'association et ce, même durant la période estivale
2. Vous pouvez également payer lors du café-info en septembre.

CARTE LA VERMEILLEUSE

Un projet pilote est en cours pour la prochaine année, le laissez-passer mensuel est réduit à 40,00\$ pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Cette réduction s'applique pour le transport urbain et le transport adapté. Si vous avez besoin d'information pour cette promotion vous pouvez communiquer avec la permanence ou consulter le site <https://www.sts.qc.ca/327-65-ans-et-2B.html>

ENTENTE ÉPICERIES MÉTRO

Le Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (RAPLIQ) vient de conclure une entente avec les épiceries Métro. Les personnes en situation d'handicap peuvent profiter de la livraison gratuite pendant une durée de 1 an.

Afin de vous inscrire, il faut envoyer un courriel au le.rapliq@gmail.com et fournir votre nom et prénom, vos coordonnées ainsi qu'un de ces documents :

- Une copie de votre certificat pour le crédit d'impôt
- Une carte pour le transport adapté
- La CAL (carte accompagnement loisirs)

Lorsque votre inscription sera reçue, vous recevrez un code d'accès unique pour le site d'épicerie en ligne de Métro ainsi que des instructions simples d'utilisation. L'APHVE peut également vous aider dans les démarches.

CARTE ACCOMPAGNEMENT LOISIRS

Avec les assouplissements de règles, plusieurs d'entre vous planifieront quelques sorties. La carte accompagnement loisirs peut vous permettre d'économiser sur les frais encourus pour la personne qui agit à titre d'accompagnateur pour vous.

Il y a 3 manières possibles pour soumettre votre demande :

1. En ligne : <https://www.carteloisir.ca/>
2. Par courriel
3. Par la poste

Lorsque vous faites une demande, vous devez fournir le formulaire de demande de la CAL, une preuve d'admissibilité et une photo de votre visage.

Exemple de preuve d'admissibilité :

- Avis de cotisation pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques (Revenu Québec, crédit remboursable).
- Crédit d'impôt pour personne handicapée (Agence du Revenu du Canada).
- Avis d'allocation pour des besoins particuliers – Aide financière aux études (ministère de l'Éducation du Québec).
- Certificat du Régime enregistré d'épargne invalidité.
- La carte québécoise à l'accompagnement en transport interurbain par autocar valide (Fédération des transporteurs par autobus).
- La carte d'accompagnement de la Société de transport de Montréal valide (Société de transport de Montréal).
- La carte d'identité INCA valide.

Qu'est-ce que la Carte accompagnement loisir (CAL)?

Avec la Carte accompagnement loisir (CAL), en tant que personne handicapée, vous n'avez pas à payer pour l'entrée de

vosre accompagnateur dans les lieux touristiques, culturels ou de loisir en général qui sont partenaires. Par contre, vous devez payer votre propre entrée.

La CAL remplace dorénavant la VATL qui était collée à l'endos d'une carte d'identité. Si vous possédez encore la VATL, vous devez la remplacer par la CAL.

Recevoir la CAL, c'est gratuit!

L'APHVE peut vous aider, sur rendez-vous, à soumettre votre demande, il suffit de vous présenter à l'Association avec une preuve d'admissibilité ainsi qu'une photo de votre visage. La photo peut être prise sur place, si vous le désirez.

CENTRE DE STIMULATION PAR LE SPORT

La fondation Papillon a fait l'acquisition du Camp St-Pat's à Stoke, près de Sherbrooke. L'objectif est d'aménager des installations et d'y offrir des activités permettant la stimulation et le développement des personnes en situation de handicap par le sport. En effet, la sédentarité est un enjeu touchant plus de 90% des personnes vivant avec un handicap.

Le Camp St-Pat's veut permettre :

- L'initiation aux parasports
- Le développement de compétences sportives
- Le perfectionnement des para-athlètes

À terme, le Camp St-Pat's sera reconnu comme un Centre d'excellence sportif et récréatif inclusif pour les jeunes avec des besoins particuliers, issus de milieux défavorisés et/ou vivant avec un handicap.

Pour plus d'informations, visiter le site Web
<https://fondationpapillon.ca/camp-st-pats/>

TRANSPORT ADAPTÉ

GUIDE D'UTILISATEUR

Le service de transport adapté est en train de mettre à jour son guide d'utilisateur. Nous vous informerons lorsque celui-ci sera publié.

Nous vous rappelons que le transport adapté est offert du lundi au vendredi de 7h00 à 24h00 ainsi que la fin de semaine de 8h00 à 24h00. Les territoires desservis sont : Fleurimont, Lennoxville, Des Nations et Brompton-Rock Forest – Saint-Élie – Deauville. Le transport adapté offre deux types de déplacement, celui sur une base régulière et celui occasionnel.

Pour en savoir plus, vous pouvez téléphoner au 819 564-2687.

MESURES COVID-19

Nous vous informons qu'avec l'achalandage, il se peut que les mesures de distanciation physique ne soient pas toujours possibles à bord des véhicules. Si vous ne portez pas le masque dû à une condition particulière, veuillez informer le service de répartition.

Aucun transport n'est effectué vers une clinique de dépistage de la COVID-19 avec ou sans symptômes.

La STS a mise en place plusieurs actions pour aider à la réduction des risques de contagion :

- L'évaluation de la condition du client en lien avec la Covid-19 à la réservation;
- Un nettoyage intérieur de la flotte de véhicules au quotidien;
- Un nettoyage quotidien de l'habitacle chauffeur;
- Un nettoyage quotidien de toutes les mains courantes dans les autobus;
- L'installation de distributeurs de désinfectant supplémentaires dans les autobus selon la disponibilité de ceux-ci.

TRANSPORT LIMOCAR

Le transport Limocar est disponible pour les personnes à mobilité réduite sur l'entièreté du réseau. Il y a 8 départs par jour entre Sherbrooke et Montréal et les points de vente dans la ville de Sherbrooke se situe à Bishop's University, au Pavillon multifonctionnel de l'Université de Sherbrooke et au Terminus de Sherbrooke.

Aide à l'embarquement :

Si vous avez besoin d'aide au moment de monter à bord de l'autobus, veuillez prendre les dispositions suivantes :

1. Veillez à arriver au quai d'embarquement au minimum 30 minutes avant l'heure de départ
2. Placez-vous bien en vue et manifestez votre intention de monter dans l'autobus
3. Indiquez au chauffeur que vous avez besoin d'aide pour monter dans l'autobus et en descendre

Personnes en fauteuil roulant :

Les personnes en fauteuil roulant peuvent voyager avec Limocar sur la ligne Express. Pour la ligne Locale et le réseau Brome-Missisquoi, un transport alternatif sera organisé jusqu'à un arrêt de la ligne Express. Comme les autocars ne sont pas tous munis d'une plateforme élévatrice, certaines dispositions devront être prises :

- Du lundi au vendredi, au plus tard 48 heures avant votre voyage, appelez au 1-866-692-8899 pour mentionner que vous voyagerez en fauteuil roulant.
- Précisez la date et l'heure du voyage, ainsi que le point de départ et la destination
- Préciser si une personne accompagnatrice, un chien guide ou un chien d'accompagnement seront présents.
- Veuillez arriver au quai d'embarquement au minimum 30 minutes avant l'heure de départ.

Personnes accompagnatrices :

Les personnes accompagnatrices sont toutes les personnes détentrices de la carte québécoise à l'accompagnement en transport interurbain par autocar. Elles peuvent, sans frais supplémentaires, obtenir un titre de transport pour personne accompagnatrice.

Chiens guides et chiens d'assistance :

Les chiens guides et les chiens d'assistance accompagnant une personne handicapée, de même que les chiens guides et les chiens d'assistances à l'entraînement, sont admis à bord des autobus Limocar.

Pour plus d'informations, visitez le site Web <https://limocar.ca/guide-du-voyageur/#passagers-mobilite-reduite>

RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-INVALIDITÉ

Source : <https://lautorite.qc.ca/grand-public/investissements/regimes-depargne/reei-regime-enregistre-depargne-invalidite>

Qu'est-ce qu'un REEI ?

Un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) est un régime d'épargne visant à aider les parents et d'autres personnes à épargner pour la sécurité financière à long terme d'une personne admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH). Il peut également être utilisé pour soi-même.

Les cotisations ne sont pas déductibles d'impôt et peuvent être versées jusqu'à la fin de l'année où le bénéficiaire atteint l'âge de 59 ans. Le maximum de cotisations à vie est de 200 000\$, mais il n'y a pas de limite de cotisation annuelle.

Différents types d'épargnes et de placements peuvent y être déposés.

1. Les dépôts : Un dépôt est une somme confiée à une institution financière et qui, par la suite, pourra être retirée. L'institution financière verse habituellement des intérêts pour les dépôts qu'elle reçoit.
2. Les actions : Une action est un titre de participation qui donne droit à une part de propriété d'une entreprise. Les actions des entreprises inscrites à la Bourse s'achètent et se vendent à la Bourse.
3. Les obligations : Une obligation est un titre émis par un gouvernement ou une entreprise, par lequel un investisseur prête de l'argent à ce gouvernement ou à cette entreprise. En règle générale, ce gouvernement ou cette entreprise promet de payer à l'investisseur un intérêt calculé selon un taux et une fréquence déterminés.
4. Fonds communs de placement : Un fonds commun de placement (FCP), ou un organisme de placement collectif est le regroupement de l'argent de plusieurs investisseurs, qu'un gestionnaire utilise pour acquérir des actions, des obligations ou d'autres titres en fonction des objectifs du fonds.

Qui peut bénéficier d'un REEI :

Le bénéficiaire est la personne pour qui l'argent est placé. C'est donc la personne qui en bénéficiera.

Afin d'être bénéficiaire d'un REEI, il faut :

- Avoir droit au crédit d'impôt pour personnes handicapées
- Avoir un numéro d'assurance sociale (NAS)
- Résider au Canada au moment de l'établissement du régime
- Être âgé de moins de 60 ans

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE D'UN ARTISTE NON VOYANT

Source : <https://www.infoweekend.ca/actualites/societe/425747/les-nouvelles-technologies-au-service-dun-artiste-non-voyant>

Comme bien des artistes, Philippe Bouchard ne peut faire de spectacle devant public. Mais comme bien des artistes, ce dernier s'est servi des nouvelles technologies afin de divertir les gens en mode virtuel.

Contrairement à bien d'autres artistes, par contre, Philippe est non-voyant. L'ajout des nouvelles technologies l'a donc aidé à poursuivre sa passion malgré les défis.

Ce dernier raconte qu'il a décidé de faire des spectacles en ligne après avoir reçu une tablette électronique à Noël.

Alors qu'au départ, il voulait s'en servir afin de discuter avec d'autres non-voyants comme lui par l'entremise de la plateforme Zoom, il a décidé de se familiariser avec d'autres applications qui lui ont permis de performer en format virtuel.

« J'ai un clavier qui permet de me guider et d'utiliser ma tablette. J'ai aussi la synthèse vocale qui est bien utile aussi. On a vraiment besoin de quelque chose d'accessible. J'utilise l'application "Voice Over" et ça me permet de me guider. »

Depuis, le jeune homme se familiarise de plus en plus avec cette nouvelle méthode.

« C'est sûr que quand je fais des "Facebook live" j'en apprends chaque jour. C'est incroyable ce que je peux faire et ce que j'ai appris. Ça me permet de divertir des personnes en direct et d'être en contact avec elles. »

Pour Philippe Bouchard, ces nouveaux outils sont aussi des façons pour lui de briser l'isolement et d'interagir avec des gens.

« Je ne m'en cache pas, je fais de l'anxiété et quand j'étais en confinement, je ne pouvais pas rencontrer d'amis en personne. C'est autant essentiel, la communication avec les autres, que des besoins comme manger. »

L'artiste du Madawaska a déjà quelques prestations derrière la cravate sur les réseaux sociaux. En plus de ses spectacles sur Facebook live, il publie aussi du matériel sur sa chaîne YouTube.

Il s'est dit très heureux de la réaction des gens jusqu'à maintenant.

« Je reçois plein de beaux commentaires et c'est vraiment plus qu'apprécié, surtout en direct. Je reçois des demandes spéciales et si je ne connais pas les paroles je peux improviser », dit-il en riant.

Même s'il apprécie le volet en ligne, Philippe Bouchard ne cache pas qu'il a bien hâte de pouvoir faire des spectacles comme avant et continuer divers projets, comme la sortie de son deuxième album « All over the world ».

« C'est sûr que ça fait une grosse différence de jouer chez vous en virtuel plutôt que devant un public en personne. On n'a pas la foule, c'est juste nous, mais on s'adapte. »

« Ceci étant dit, j'ai hâte de faire des spectacles comme avant et terminer mon album pour le lancer le plus tôt possible. En attendant, je joue quand même de mes chansons en direct sur Facebook. »

Au-delà de la musique, Philippe dit s'est servi de ses outils technologiques afin de socialiser avec d'autres personnes comme lui un peu partout au Canada.

« Avec le soutien de la Fondation INCA qui organise les sessions, je discute avec beaucoup de gens. Ça nous permet de décrocher du confinement (...) Je suis bénévole pour l'INCA. Je donne des cours de français à d'autres personnes non voyantes. »

LIMITATIONS VISUELLES : ENCORE PLUS DIFFICILE PENDANT LA PANDÉMIE ISOLEMENT ET PERTE D'AUTONOMIE

Source : <https://www.lavantage.qc.ca/article/2021/02/24/limitations-visuelles-encore-plus-difficile-pendant-la-pandemie>

L'Association des personnes handicapées visuelles du Bas-Saint-Laurent veut sensibiliser la population aux impacts de la pandémie sur les personnes vivant avec une limitation visuelle.

La pandémie a amplifié les nombreux défis auxquels doivent faire face les personnes handicapées visuelles. Elle a aussi permis de mettre en lumière les problèmes vécus au quotidien.

L'Association des personnes handicapées visuelles du Bas-Saint-Laurent (APHV-BSL) a profité de la Semaine de la canne blanche, au début février, pour sensibiliser la population aux embûches que doivent affronter ceux qui ont une limitation visuelle pendant la pandémie.

« Les personnes se sentent de plus en plus isolées et nous remarquons aussi une perte d'autonomie. Ça peut être en lien avec leurs déplacements ou l'accès à l'information », exprime le président de l'APHV-BSL, Jimmy Turgeon Carrier.

Une étude menée par le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ) présente ces difficultés. « Les personnes handicapées visuelles vivent de l'isolement depuis plusieurs années et sont habituées d'avoir certaines restrictions. Avec la pandémie, il faut faire en sorte que les accès soient favorisés. Depuis le début de la crise, 82 % des répondants disent se sentir plus isolés et en perte d'autonomie », mentionne monsieur Turgeon Carrier.

Le sondage de la RAAQ indique que 71 % des répondants sont plus anxieux, alors que 68 % disent qu'il leur est encore plus difficile de vivre avec une limitation visuelle. En ce qui concerne l'accessibilité, 71 % des personnes sondées considèrent plus compliqué d'emprunter le transport en commun en raison des mesures sanitaires.

Vivre avec une rétinite pigmentaire

Jimmy Turgeon Carrier a une rétinite pigmentaire liée à un syndrome. Il est né avec un handicap visuel qui s'est dégradé au fil des ans. Aujourd'hui, il voit seulement des ombrages et des lumières. « C'est difficile pour moi de me déplacer dans des endroits publics si je n'ai pas d'accompagnateur. Pendant la pandémie, avec les flèches au sol, c'est encore plus difficile », dit-il.

Le Rimouskois n'est pas le seul à faire face à ce genre d'obstacle. « Les techniques d'accompagnement ne sont plus les mêmes. C'est plus difficile et ce n'est pas sécuritaire de se déplacer avec les nouvelles techniques de la main sur l'épaule au lieu de sur le coude comme nous y sommes habitués pour nous faire guider. L'accès aux spécialistes et aux services de réadaptation est aussi plus compliqué », relate-t-il.

Le président de l'APHV-BSL affirme malgré tout que la pandémie a permis de faire connaître ces défis au grand public. « L'accès à l'information était un problème avant, mais ça a été amplifié avec la pandémie. Ça touche autant l'information numérique que sur papier. Il faut que les grands décideurs prennent en considération nos demandes. Il y a eu une vidéo pour montrer comment faire un masque maison, mais il n'y avait pas de " télédescription " », explique Jimmy Turgeon Carrier.

Monsieur Turgeon Carrier cite aussi en exemple la plateforme le Panier Bleu pour dynamiser l'achat local créé au début de la pandémie. « Ça a été fait tellement rapidement que certaines choses ont été bâclées au niveau de l'accès à l'information. Les logiciels de grossissement de caractères ou de lecteur d'écran ne prenaient pas en considération différentes choses qu'il était possible de voir en texte. Nous n'avions pas accès à tout », conclut-il.

REMERCIEMENTS POUR LA SEMAINE DES BÉNÉVOLES

La semaine de l'action bénévole s'est déroulée du 18 au 24 avril 2021. Malgré la pandémie le Centre d'action bénévole de Sherbrooke a concocté une programmation pour souligner le travail fait par les bénévoles. Pour identifier les bénévoles, le CAB a offert aux organismes de beaux macarons avec le message Fier/Fière Bénévole de Sherbrooke.

Il y a eu deux activités gratuites et 6 tirages de cadeaux.

De plus, 7 entreprises de la région ont offert des rabais aux bénévoles qui portaient le macaron.

Dans le contexte de la pandémie l'association a donc fait du pouce sur l'initiative de CAB Estrie. En effet, un macaron a été distribué à plus de 30 bénévoles qui soutiennent l'association et ses membres à un moment ou un autre. Nos bénévoles ont pu profiter des rabais chez les marchands partenaires sur présentation de leur macaron.

Pour les tirages, nous avons gagné un panier de chez Avrac A'davrac. Nous avons fait un tirage parmi les personnes qui ont reçu un macaron et madame Denise Langlois s'est mérité le panier.

Nous comptons bien souligner le travail des bénévoles formellement lors que le contexte le permettra. Leur travail est indispensable et nous les remercions du fond du cœur !

À conserver le macaron qui sera réutilisé pour la SAB 2022 !

PROGRAMMATION
Semaine de l'action bénévole
18 au 24 avril 2021

Centre **D'ACTION BÉNÉVOLE** de Sherbrooke

Avec la participation de **Ville de Sherbrooke**

Le CABS et la Ville de Sherbrooke sont heureux
Fier / Fière
bénévole de Sherbrooke
de souligner la Semaine de l'action bénévole

À L'ÉCOUTE DES FAMILLES TOUCHÉES PAR LA DÉFICIENCE VISUELLE

Source : <https://www.lavie.fr/actualite/solidarite/a-lecoute-des-familles-touchees-par-la-deficience-visuelle-72418.php>

À sa naissance, June ouvrait à peine les yeux et craignait la lumière. Deux mois plus tard, elle révélait un nystagmus, mouvement involontaire et saccadé des globes oculaires, et une faible vision périphérique. Cassandra, sa mère, 30 ans, ne sait pas encore à quoi ressemblera la vie de June, mais elle se réjouit des moindres progrès de la petite fille, qui babille joyeusement dans le micro.

Marie, quant à elle, est atteinte d'une rétinite pigmentaire, une maladie génétique dégénérative. Marie se confie sur ses combats, sa culpabilité, son désir de montrer à ses deux enfants, atteints de la même maladie, que la vie est possible.

Yaël et Élise, deux soeurs de 11 et 10 ans, expliquent dans un duo plein de fraîcheur comment elles ont été soudées par la maladie d'Élise, soignée pour une tumeur sur le nerf optique.

L'Imaginoir est fait de toutes ces émotions qui se mêlent et colorent la vie des familles concernées par la déficience visuelle.

C'est avec elles que l'association Résonance, à Valence (Drôme), construit cette émission de 25 min diffusée chaque mois sur 20 radios locales, sur RCF (Ardèche, Drôme, Isère, Savoie) et sur Internet, avec le soutien de la Caf de la Drôme, de la Fondation FDJ et de l'Archipel des utopies.

« Le risque de s'isoler »

« L'objectif de Résonance est de créer du lien autour de médias participatifs », explique Sébastien Roblain, 47 ans, salarié de l'association, qui enregistre l'émission. « Nous travaillons avec

différents publics : des jeunes, des personnes au chômage, en situation de handicap, etc. » Pendant les deux premières saisons, un comité de rédaction se réunissait chaque mois. De près ou de loin, 60 personnes ont participé à l'émission. À cause du Covid, la formule a évolué, mais l'esprit demeure : au travers de l'Imaginoir, c'est la vie qui passe, avec ses joies, ses doutes, ses coups de gueule.

Sur les ondes, Thierry Sabatier, 55 ans, animateur de l'émission, se sent de nouveau « à égalité » avec ceux qui voient. Il a perdu la vue progressivement, à partir de l'adolescence. En 2014, il a vécu une brutale décompensation. « La malvoyance peut rester longtemps invisible. Jusqu'au jour où l'on ne parvient plus à faire illusion. » Lui qui avait « construit sa vie comme un "voyant" » a dû quitter son travail et tout réapprendre.

« Le risque de s'isoler est grand, car l'accès aux informations et les déplacements deviennent difficiles, le monde extérieur fait peur. Mais il ne faut rien s'interdire. Je me suis appuyé sur mes deux enfants, sur le sport - je roule en tandem avec un ami -, le théâtre, l'engagement associatif... »

Dans l'émission de février, Thierry reçoit Stéphanie et Sami, tous deux malvoyants, qui ont eu deux enfants - une fille et un garçon, en parfaite santé. Avant cela, ils se sont formés auprès du Service de guidance périnatale et parentale pour personnes en situation de handicap, à Paris.

« Nos enfants ont compris très tôt que nous ne voyions pas. Vers 18 mois, ils ont commencé à nous avertir quand nous nous approchions d'un poteau dans la rue, à nous prendre la main pour nous faire toucher ce qu'ils voulaient attraper », raconte Stéphanie. Et comment surveille-t-on son enfant, quand on ne voit pas? « Nous avons choisi la confiance! S'ils ne veulent pas nous avoir sans cesse sur le dos, il faut qu'ils nous répondent dès que nous leur demandons où ils sont. »

Ce jour-là, Thierry nous accueille dans son jardin, à Valence. Agnès Tallard, 48 ans, est venue avec son fils, Augustin, 10 ans. Augustin, né avec une tumeur au cerveau, a perdu la vue à la suite d'une opération à l'âge de 5 ans. « Je n'ai aucun problème avec mon handicap. Je me débrouille pour que cela ne me gêne pas trop », explique-t-il avec une déconcertante simplicité.

Il s'adapte en permanence : aux passants pressés oubliant leur trottinette sur le trottoir, aux exigences scolaires - il enrage quand un support pédagogique mal conçu le met en échec -, aux camarades de classe et à leurs « discussions très visuelles, par exemple à propos de leur coupe de cheveux », etc.

À présent, il prépare sa rentrée au collège, accompagné par le service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation, qui s'adresse aux enfants et aux jeunes de 3 à 20 ans. « Augustin a appris à se repérer sur un plan en relief de l'établissement, et sur le trajet depuis la maison. Il m'a prévenue : il ne veut pas que je l'accompagne! », se réjouit sa mère.

Très à l'aise avec le numérique, il s'investit dans l'émission. Avec des baguettes pour des solos de batterie, l'une de ses passions, et avec un micro pour ses premières prises de son. Rêve-t-il de journalisme? « Pas vraiment... Mais j'aime bien parler! »

Des années d'errance

Parler, témoigner, informer, voilà ce qui a attiré Véronique Héloir, 47 ans, dans le projet de l'Imaginoir : « Je saisis chaque occasion de rencontre et de sensibilisation du grand public. Il y a de la bienveillance, mais aussi beaucoup de maladresse et d'indifférence. » Son fils, Maël, 10 ans, scolarisé en institut médico-éducatif, est atteint du syndrome de Bardet-Biedl, une maladie génétique rare : « Il souffre d'une rétinite pigmentaire associée à d'autres troubles, dont une déficience mentale. »

Invisible parmi les invisibles, le cas de Maël n'a été diagnostiqué formellement qu'au bout de cinq ans. Des années d'errance au bout desquelles Véronique est devenue présidente de l'association Bardet-Biedl et a fondé une fédération internationale qui vise en particulier à soutenir la recherche.

« En pratique, les mesures dites inclusives, comme la scolarisation en milieu ordinaire, se heurtent au manque de moyens. Quelquefois, la moindre difficulté devient insurmontable, regrette-t-elle. Il faut agir pour apporter des solutions et de l'espoir. »

CONSULTATION EN ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE - GROUPES DE DISCUSSION

Dans le cadre du Plan d'action 2021 pour l'intégration des personnes handicapées, la Ville de Sherbrooke a mené une première étape de sa démarche de consultation en accessibilité universelle auprès des organismes et des citoyens en mai dernier. Pour la prochaine étape, nous souhaitons créer des groupes de discussion sur le sujet de l'accessibilité universelle en vue de la préparation du Plan d'action en accessibilité universelle 2022-2024 (pour les personnes handicapées et les personnes âgées).

Deux membres de l'association ont participé aux groupes de discussions. Nous vous tiendrons au courant lorsque le plan d'action sera disponible.

QUESTIONNAIRE MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Le ministère des transports a produit un document intitulé : Révision de la politique d'admissibilité au transport adapté.

Ce questionnaire porte sur divers aspects de la Politique d'admissibilité au transport adapté sur lesquels il vous est demandé de vous prononcer. À la suite des questions d'identification de la personne répondante, le questionnaire contient trois sections divisées en fonction du contenu de la politique actuelle :

- Cadre conceptuel;
- Admissibilité (critères d'admission, type d'admission et règles d'accompagnement);
- Transmission et traitement des demandes.

Chacune de ces sections comporte une mise en contexte suivie de questions sur lesquelles nous sollicitons votre avis. Vous pouvez répondre à l'ensemble des questions ou seulement à celles qui suscitent votre intérêt et sur lesquelles vous souhaitez vous prononcer.

La révision de la Politique d'admissibilité au transport adapté vise l'atteinte des objectifs suivants :

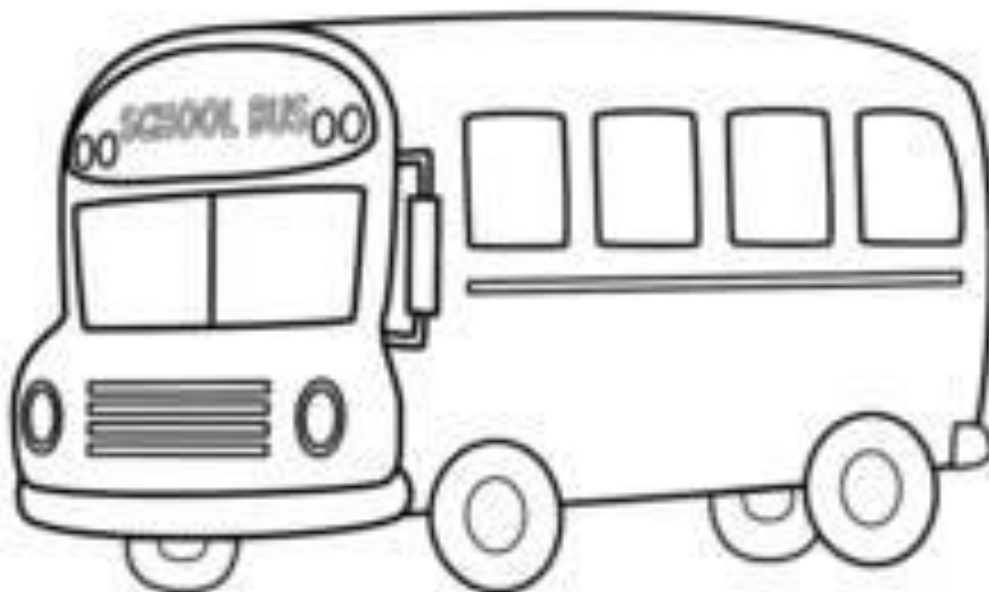
- Apporter les précisions requises pour adapter la politique aux réalités actuelles et permettre une compréhension commune de ses modalités d'application;
- Simplifier le processus de demande d'admission, tant pour les personnes handicapées que pour les professionnels de la santé;
- Faciliter l'analyse et le traitement des demandes par les comités d'admission.

Le texte complet de l'actuelle Politique d'admissibilité est disponible sur le site Quebec.ca, dans la section Transports.

Afin de faire connaître votre point de vue, le conseil d'administration a autorisé la permanence à communiquer avec les membres pour solliciter votre opinion et répondre aux questions.

Donc au courant de l'été Rosalie Vachon communiquera avec vous et si vous consentez recueillera votre opinion.

Nous travaillerons aussi en collaboration avec le RUTASM et la STS pour s'assurer que la politique d'admissibilité reflète les besoins des clients de notre région.



REMERCIEMENTS POUR LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES

La Semaine québécoise des personnes handicapées s'est déroulée du 1^{er} au 7 juin. L'APHVE a organisé deux activités afin de promouvoir l'inclusion et également permettre aux membres de se rassembler (tout en respectant les mesures socio-sanitaires mises en place). La réussite de ces deux activités marque le retour progressif des activités offertes par l'APHVE.

Les deux activités furent un succès !

La première activité s'est déroulée le 1^{er} juin et a rassemblé 7 membres actifs et 1 membre associé membres. Les membres ont fait un court trajet à pied de l'association jusqu'au Café Nordik où ils ont pu savourer un café en discutant sur la terrasse.

La deuxième activité a eu lieu le 7 juin au Siboire Jacques Cartier avec 8 membres, 2 accompagnateurs et 1 futur membre. Les participants ont pu déguster une bière et des accompagnements tout en discutant.

L'APHVE tient à remercier tout le monde qui a participé aux activités.



BON ANNIVERSAIRE

Juin 2021

Stéphanie Hamelin	7 juin
Bertrand Nadeau	11 juin
France Audy	11 juin
Claudette Petelle	22 juin
Jocelyne Cloutier	26 juin



Juillet 2021

Michel Racine	2 juillet
Christopher Steele	10 juillet
Gislaine Chouinard	11 juillet
Carole Cyr	16 juillet
Georgette Roy-Lemay	23 juillet
Fernand-Guy Gagnon	27 juillet
Françoise Labonté	27 juillet
Jacques Descoteaux	28 juillet

Août 2021

Jocelyne Felteau-Blais	2 août
Micheline Morier	3 août
Julien Desrochers	4 août
Jean-Réal Brunette	6 août
Louise Sévigny	30 août

Septembre 2021

André Bourgoïn	13 septembre
----------------	--------------

ACTIVITÉS CAFÉ-INFO – RETOUR PROGRESSIF !

L'APHVE planifie le retour des cafés-info dès l'automne !

Nous prévoyons un café-info afin de marquer le début de l'année au mois de septembre. Les détails comme la date et l'heure vous seront confirmés au courant de l'été.

La programmation habituelle des cafés-info reprendra à partir du 4 octobre et se déroulera à chaque deux semaines. De plus, le club de marche ainsi que l'activité Vie active devrait également débuter en octobre avec la thématique de l'Halloween.

Préparez vos costumes pour l'occasion !

Nous communiquons avec nos partenaires afin de vous offrir des cafés-info stimulant pour les prochains mois.

Si les mesures socio-sanitaires le permettent, l'APHVE d'organisera le party de Noël au début décembre.

Si vous avez des suggestions d'activités à nous proposer, vous pouvez nous téléphoner au 819-566-4848 ou nous écrire à l'adresse courriel : aphve@cooptel.qc.ca.

Vous avez des témoignages, des trucs à nous faire part, communiquez avec Nathalie au bureau par courriel ou téléphone et nous l'ajouterons au journal.



Recherche, rédaction et mise en page :
Nathalie Simard et Rosalie Vachon

Dépôt légal, 3e trimestre 2021

Édition Été

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Photocopié dans les locaux de l'APHVE

Merci à nos partenaires financiers